Compte rendu de la conférence régionale de Bussy

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

délit de... curiosité, n'ose reculer. Ce n'est pas qu'il ait à craindre : il a vu des assemblées moins pacifiques que la nôtre.

Un bon point au major de table : tout en donnant la parole à M. Reynold, il espère que le Grand Conseil, qui vient de terminer la discussion de la loi sur la dérivation des eaux, s'occupera, sans trop tarder, de la nouvelle loi sur la dérivation du subside scolaire fédéral en faveur de l'augmentation du traitement des instituteurs.

M. le Président du Grand Conseil se lève. Mais ce n'est point par un de ces retentissants *Garde à vous !* qu'il débute ; nous ne sommes pas en temps d'élections ; donc, aucune surprise à redouter. Dans une de ces charmantes improvisations, dont il a le secret, il nous dit qu'il faut demander pour recevoir. En pareil cas, il n'est guère coutume que l'Etat fasse le premier pas. M. Reynold insiste sur l'importance de l'éducation, et, en galant homme, il porte son toast à Mmes les Institutrices.

C'est remplis d'un nouvel espoir que les membres de la conférence se séparent, emportant de cette journée un agréable souvenir.

M. F.

Compte rendu de la conférence régionale de Bussy

Le corps enseignant du cercle d'Estavayer a tenu, lundi 13 mai, sa conférence régionale à *Bussy*. L'ordre du jour était le suivant :

1 ½ h. — 2 h. — Leçon de lecture au cours inférieur. — Application écrite au cours supérieur.

2 h. — 2 ½ h. — Leçon de chant avec solfège.

2 ½ h. — 3 h. — Promenade scolaire (leçon d'observation en plein air.)

Critique des leçons.

L'instituteur de Bussy a donné une bonne leçon de lecture. L'exercice écrit, auxquels travaillaient les deux cours supérieurs, pendant cette leçon, était bien choisi.

Au cours inférieur, il faut insister beaucoup sur la formation des syllabes. N'oublions pas non plus de faire suivre la leçon d'un petit exercice d'écriture au tableau ; le travail écrit individuel sera vérifié.

La leçon de lecture en deuxième année était bonne aussi. Cependant, elle aurait gagné à être un peu plus variée. Sachons amener doucement l'élève à vaincre les difficultés sans jamais le brusquer. Nous ne vouerons jamais assez de soins aux élèves des cours inférieurs ; l'avenir de nos écoles en dépend.

II. Leçon de chant.

Cette leçon, donnée par un instituteur d'Estavayer, avait pour sujet l'étude de la gracieuse mélodie de Mozart « Mon village ». La méthode analytico-synthétique, c'est-à-dire l'étude par audition suivie

du solfège, est la plus rationnelle pour nos écoles primaires. Le maître l'a fort bien employée. Aussi, faut-il l'en féliciter.

Pour la leçon de chant, il est plus avantageux de grouper les élèves. Dans l'étude du texte, il faut faire ressortir les sentiments exprimés, les élèves chanteront ainsi avec plus d'âme. La théorie ne doit pas être développée au détriment du solfège qui doit prendre une place prépondérante dans la leçon. On ne saurait trop insister sur l'étude des intervalles ; les élèves familiarisés peu à peu avec le passage d'une note à l'autre, solfieront facilement, dans la suite, n'importe quel chant. Pendant l'exercice, un élève peut être envoyé au tableau pour suivre avec la baguette et l'activité doit être constamment entretenue. Il est regrettable que le violon ne soit pas enseigné à l'Ecole normale. Cet instrument serait d'une grande utilité aux maîtres pour la formation de l'oreille chez leurs élèves.

III. Promenade scolaire.

Sous la direction de leur maître, les élèves se sont rendus au milieu d'un verger pour y recevoir une leçon d'arboriculture. De l'avis de tous, cette leçon mérite des éloges. Instruments et matériaux en main, le maître a fait voir les soins à donner aux arbres fruitiers.

Monsieur l'Inspecteur recommande beaucoup les promenades scolaires. Bien organisées, elles produisent d'heureux résultats. Il faut exiger que les élèves prennent des notes au cours de la leçon, en vue d'un travail d'application qui leur sera donné. Ce travail écrit aura surtout pour but de développer les idées personnelles de l'enfant. Il va sans dire que la discipline est nécessaire pendant ces leçons.

Cet automne, M. l'Inspecteur demandera aux maîtres et maîtresses la liste des promenades scolaires organisées durant l'été.

A l'occasion de la leçon d'arboriculture qui vient d'être donnée, il nous recommande particulièrement l'établissement d'une pépinière ou d'un jardin scolaire dans chaque localité.

M. l'Inspecteur nous donne encore de précieuses directions sur le nouvel ordre du jour pour le semestre d'été, les exercices de grammaire et le cours préparatiore au recrutement.

Il remercie MM. les révérends Curés de Bussy et de Montbrelloz, ainsi que les délégués de la commission scolaire de Bussy et de Sévaz d'avoir bien voulu honorer de leur présence notre conférence.

Un brin de causerie, arrosée d'excellent vin de Bussy, clôt cette charmante réunion. La discussion se continuera à Cheyres, lieu choisi pour notre prochaine réunion.

Au nom de la conférence :
AUG. PERRIARD, *secrét.*

N.-B. — Des conférences similaires, avec même programme, ont eu lieu également, selon les cercles de justice de paix, dans les écoles de Villeneuve, Aumont, garçons, et Saint-Aubin, filles.